

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis
Un An..... \$2.00
Prix spécial pour les
étudiants, les instituteurs,
les institutrices et les mem-
bres de l'A. C. J. :
Un An..... \$1.00
Etranger (Union postale.)
Un An..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHAN-
GEMENT D'ADRESSE DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE
L'ANCIENNE ADRESSE.

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TÉLÉPHONE : 1412.

Adresse postale :
"Candiac", près Québec

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

OMER HÉROUX, Rédacteur

SOMMAIRE

Post-scriptum.
Encore M. Langlois.....OMER HÉROUX.
"Fleurs ursuliennes."—Lettre intéressante.
—A bas la buvette !
Les Œuvres sociales en Belgique.....
.....J. A. ROBERT, ptre.
Culte privé.—Biographie.
La politique..... OMER HÉROUX.
"France-Canada."
Dans l'Ontario..... O. H.
Un blasphème.—Mgr Bruchési.
En France.....O. H.
L'expulsion du cardinal.
Le nouveau consul de France..OMER HÉROUX.
Le Jubilé sacerdotal de Pie X.
Pour mémoire.—Sympathies.—Anglicismes
Il salue.
En Passant : (Belles paroles ; Le Grand
Orient d'Italie ; La presse anglaise ; A
propos du droit commun ; Le Grand Orient
de France ; Encore les "sets", etc.)
Chez l'Oncle Herbette.
Petites notes.

POST-SCRIPTUM

Comme complément aux pages que nous
avons reproduites de la *Vie et Travaux* de J.
P. Tardivel, nous tenons à publier le post-
scriptum de l'ouvrage de Mgr Fèvre. Voici
donc, en partie, ses dernières observations qui
répondent parfaitement à certaines critiques :

Une biographie n'est pas une thèse :
c'est le récit clair, bref, d'une existence
d'homme ; et si cet homme est un pu-
bliciste, dont la vie, peu fertile en in-
cidents, se consacra aux batailles d'i-
dées, le récit de sa vie doit appuyer
principalement sur les principes dont il
s'est constitué le représentant et le dé-
fenseur. Telle, du moins, nous avons
compris la vie de Jules Tardivel. En
l'écrivant, nous avons appuyé cons-
amment sur les grandes causes dont
il était, inspiré par sa foi et par sa
conscience, l'avocat d'office. C'est en
nous plaçant sur les hauteurs que nous
avons voulu exposer et illuminer cette
humble vie ; nous avons voulu mettre
en relief, la fermeté de sa foi, l'énergie
de ses convictions, la décision de ses
controverses, les résultats acquis de
son dévouement. Nous n'avons pas
cru devoir entrer dans beaucoup de
détails ; nous nous sommes abstenus,
pour n'être pas trop long, de donner,
à l'appui de nos affirmations, des tex-
tes, des preuves ou des commentaires.
Non que nous en soyons dépourvu ;
mais parce que nous réservons, à un
autre ouvrage, cet appareil de démon-
stration.

Nous avons écrit la vie de Jules
Tardivel en Champagne, à quinze
lieues du Canada ; nous l'avons
complétée en 1906, dix-huit ans après
la visite du rédacteur de la *Vérité*.
Jules Tardivel n'était pas un sphinx ;

c'était un homme simple et, si j'ose
ainsi dire, translucide. Mais nous n'a-
vions pas discuté avec lui des énigmes
personnelles ; nous l'avions simple-
ment prié de nous instruire, aussi bien
qu'il le pouvait, de l'histoire du Ca-
nada. Quant à l'arrière-pensée d'écrire
sa vie, elle nous était étrangère ; la
différence d'âge ne nous permettait pas
de pressentir l'obligation de composer
un jour, sa biographie. Nous n'avions
pris aucune information, nous n'avions
écrit aucune note. La mort précoce de
notre ami nous ayant mis en demeure
de parler, nous n'avons pu que résu-
mer nos lointaines impressions, d'après
les réminiscences d'une trop faible
mémoire. Dans ces conditions, invo-
lontairement, nous avons dû commet-
tre quelques fautes ; nous en sollici-
tons le signalement ; nous voulons en
promettre la correction. Nous ne som-
mes pas infallible ; mais nous sommes
sincère. Nous savons bien qu'il ne
suffit pas d'inscrire la croix sur son
écu pour porter des coups de lance
enchantée. A notre âge, du reste, nous
n'avons, sur les rives du Saint-Lau-
rent, à lutter contre personne. Le désir
d'être agréable, et, si se peut, de ren-
dre service, est notre seule inspiration.

En preuve, c'est que nous avons en-
levé, à notre travail, contre les person-
nes, tout caractère contentieux. Quo-
ique nous ne sachions pas tout, nous
en savons plus que nous n'en avons
dit. En nous arrêtant à quelques points
particuliers, il aurait fallu citer des
noms propres, censurer des fonction-
naires, fonder sur des journalistes, peut-
être ferrailer contre des prêtres. Au
lieu de chercher des pugilats, nous
avons préféré le silence. Ce que Tar-
divel a souffert sans rien dire, nous le
souffrons de même. Ce n'est point
toutefois que nous récusions l'idée de
prendre à rebrousse-poil les idées
fausses et les illusions du pays ; en
écrivant, nous voulions les signaler, et,
dans la mesure du possible, les guérir.
L'apostolat ne comporte pas d'indiffé-
rence ; s'il n'effectue pas toujours des
conquêtes, il assure toujours des mé-
rites. En parlant à temps et à contre-
temps ; en recourant aux argumenta-
tions, aux prières et aux réprimandes,
ou peut se trouver, même contre son
gré, jeté dans des controverses. Nous
ne les déclinons pas ; et, dans la me-
sure où elles sont nécessaires ou utiles,
si nous ne songeons pas à les provo-
quer, du moins, nous ne voulons pas
les fuir. Ce serait même pour nous une
satisfaction, à l'occasion des erreurs où
nous avons pu tomber, d'acquérir sur
divers points, une connaissance plus
exacte et fondée sur de solides argu-
ments. On ne sait pas tout ce qu'un
homme, même laborieux, même ins-
truit, peut ignorer, lorsqu'il s'agit
d'atteindre à une scrupuleuse exacti-
tude.

Sur les questions de principes et de
doctrine, nous sommes plus explicite
et plus résolu. Notre *Credo* commande,
contre la Révolution satanique, une
guerre à mort. Condescendant et mé-
me sympathique à tous les progrès
d'ordre purement temporel, nous som-
mes résolument hostiles à toutes les
impiétés qui ne peuvent qu'en com-
promettre la fortune et ruiner les âmes
ou les désespérer. Dieu nous a fait la
grâce de mettre notre jeunesse à l'école
des plus grands évêques de notre
temps ; il nous a octroyé la paternelle
protection des Gousset et des Parisi ;
il nous a fait l'honneur de devenir le
compagnon d'armes des Pie, des Plan-
tier et des Freppel ; il a permis que
nous fussions l'antagoniste déterminé
des inventeurs du catholicisme libéral.
Pasteur, pendant de longues années,
d'un bien petit troupeau, nous trou-
vions, dans nos loisirs, le temps d'étu-
dier ; nous trouvions aussi, dans notre
obscurité, la facilité de manier la
fronde contre les géants. Proscrit lors-
que notre sang commençait à se re-
froidir, nous n'avons pu continuer les
combats que d'un bras défaillant.
Mais, vive Dieu ! nous nous sentons
toujours, au cœur, la même résolution,
lorsqu'il s'agit d'expliquer l'embryolo-
gie des erreurs qui perdent le monde.
Et puisque le Canada est en si grand
péril par l'effet de la Franc-maçonnerie
et du libéralisme, nous estimons
que c'est un devoir rigoureux de tenir
tête à ces fléaux, de les dénoncer et, si
Dieu le veut, de les abattre.

Le latitudinarisme, poison des indi-
vidus, est, pour les sociétés, une peste :
le rigorisme doctrinal est le salut des
peuples. Ce que nous avons dit des
Universités, se réfère au passé ; nous
voulons croire qu'il n'y reste rien de
la sédition gallicane et des infatuations
du libéralisme ; c'est notre devoir d'y
applaudir. Quant aux écoles, nos ana-
thèmes tombent sur l'abominable cri-
me qui s'est commis au Manitoba, à
l'Alberta et à la Saskatchewan. Les
aberrations de la politique peuvent
amener, même à Québec, la neutralité
de l'école. La neutralité, c'est la mort
de l'enseignement religieux et moral.
Le Bas-Canada a eu des surintendants
de l'instruction publique, amis de Fer-
ry, partisans de ses réformes, animés
de son esprit, fidèles à ses tendances,
prêts à ses empiètements. Leur qualité
de catholiques les rendait intangibles
et d'autant plus nuisibles. Comment
des lois qui ont été, en France, le pre-
mier principe de ruine, peuvent elles,
au Canada, passer pour réformes utiles
et progrès réel ? Une erreur, si crimi-
nelle, si funeste, en deça de l'Océan,
ne peut pas être, au-delà, une vérité
bienfaisante, un principe d'ordre ? Le
Canada catholique peut périr par la
corruption des écoles. La Constitution
est favorable aux catholiques ; les

Universités sont catholiques ; les évê-
ques siègent au Conseil de l'Instruc-
tion publique, et, cependant, les insti-
tutions deviennent, chaque jour, plus
neutres. Le laïcisme aura bientôt fait,
du Canada, un pays indifférent, sinon
hostile à la religion. La province de
Québec s'inspire du programme qui a
si bien réussi en France. *Caveant con-
sules !*

Nous n'avons ni titre, ni qualité, ni
compétence, pour juger la discipline
actuelle de l'Eglise, au Canada. Mais
le libéralisme doctrinal, les sociétés se-
crètes, la mauvaise presse, les théâtres
immoraux, le socialisme démoralisent
le peuple et corrompent les ouvriers.
Une réaction est indispensable ; une
presse quotidienne franchement catho-
lique, une action catholique populaire
doivent en être, selon les décrets de
Pie X, les instruments. Les protestants,
qui ne sont que 10 pour cent, à Qué-
bec, n'y peuvent mettre obstacle ; leur
fanatisme n'est pas plus redoutable
que leur nombre. Le principe du mal
est dans les catholiques et jusqu'ici, du
moins, les évêques n'ont pu ni l'empê-
cher, ni l'extirper. Nous n'avons pas à
demander pourquoi ; mais nous savons,
comme historien, que l'action aposto-
lique des évêques décide du sort des
peuples. Les évêques soumis au Pape
par une ferme adhérence, par une in-
frangible soudure ; les évêques fidèles
en tout, en principe et en pratique, à
la discipline de l'Eglise romaine, mère
et maîtresse de toutes les Eglises ; des
diocèses organisés sur le double prin-
cipe de la hiérarchie et de la propriété
ecclésiastique, avec des paroisses, des
cures inamovibles, des chapitres et des
tribunaux ; un clergé séculier et un
clergé régulier, poussés à la haute
science, ornés de toutes les vertus, ac-
tifs dans une parfaite harmonie, avec
émulation de dévouement ; des syno-
des annuels, des retraites, des conciles
provinciaux, un concile national ; le
droit canon en tout et pour tout, codi-
fié selon les besoins du temps présent
voilà les forces de l'Eglise. C'est aux
évêques qu'il appartient de les mettre
en mouvement. Le sort heureux des
peuples dépend du zèle des évêques à
mettre en mouvement perpétuel les
forces de l'Eglise ; leur sort malheu-
reux ne peut provenir originellement
que de leur négligence ou de leur iner-
tie. *Dic ubi sit fulcrum ; caelum terram-
que movebo.* Notre devise est : En
avant, toujours ; nous laissons aux
morts le soin d'ensevelir la mort. Une
croix plantée sur les tombeaux est le
symbole de la résurrection nationale.

Sine me liber, ibis in urbem, tu iras
sans moi à Rome, disait Virgile à ses
Eglogues. La biographie de Tardivel
ira, sans nous, au Canada. Nous l'of-
frons cordialement à tous nos amis,
avec le souhait qu'ils le voient revivre
dans ces pages ; nous l'offrons, non

moins cordialement, à ses adversaires, très certain qu'il suffit de le connaître pour l'aimer, en comprenant mieux la grandeur de sa cause et la sagesse de ses enseignements. Mais nous voulons, comme sentiment suprême de notre cœur, la dédier à sa famille.

ENCORE M. LANGLOIS

L'homme discret par excellence, c'est M. Godfroy Langlois.

On a beau le questionner, il garde ses secrets—et personne encore n'a pu lui faire dire publiquement la seconde moitié de sa pensée.

Les occasions ne lui manqueraient pourtant point de s'expliquer à fond : il parle avec une grande facilité et harangue, avec la même abondance, les Juifs du *Laurier Political and Literary Club*, les Anglais du *Montreal Debating Club* et les Canadiens de Maisonneuve, en attendant qu'il recommence à catéchiser ses collègues de la Chambre ; il a, à son entière disposition, un grand journal quotidien et deux au moins de nos confrères lui ont offert leurs colonnes, s'il voulait répondre à quelques questions très simples. Nous ferons la même chose, si cela peut le décider à parler.

Nous ne sommes pas très curieux ; nous voulons simplement savoir ce qu'il entendait dire, lorsqu'il déplorait, devant les membres du *Montreal Debating Club*, le *sectarisme* de ses compatriotes et recommandait, comme remède à ce *sectarisme*, la création d'écoles nationales.

Il parlait en anglais, devant des Anglais, pour qui l'expression *National Schools* signifie, dans le langage courant, les écoles qui groupent des enfants de nationalités différentes, sous un régime qui comporte la neutralité religieuse ou tout au plus une très vague religiosité.

Est-il réellement favorable à ce système scolaire ? Ne croit-il point qu'il entraînerait fatalement la ruine de toutes les traditions religieuses et nationales des Canadiens français ?...

Nous lui avons déjà posé ces questions, d'autres l'ont fait aussi. A tous, il n'a jusqu'ici répondu que par le silence.

Pourquoi ?

Il a dû clairement s'expliquer devant ses auditeurs anglo-protestants. Pourquoi ne procéderait-il pas avec la même franchise devant un auditoire canadien-français ?

Pourquoi ?

Et que gagne-t-il à tergiverser ? Il peut faire le mort devant les points d'interrogation que dressent aujourd'hui les journalistes indépendants, mais lorsque ces mêmes questions lui seront posées à la Chambre — et nous imaginons qu'il se trouvera quelqu'un pour les poser — il lui faudra bien répondre.

Car le silence ce jour là, en face d'adversaires qui sauraient immédiatement en marquer la leçon, serait vraiment trop dangereux.

Et nous espérons que certains députés libéraux qui ont publiquement manifesté leur attachement à l'école confessionnelle, ne laisseront point

à leurs collègues conservateurs le soin de pousser au pied du mur le député de Saint-Louis. Il y va de l'honneur et de l'intérêt de leur parti.

M. Langlois n'est pas un politicien quelconque, il occupe dans les rangs ministériels une situation particulièrement importante, puisqu'en lui confiant la direction du principal organe libéral, on en a fait, en quelque sorte, le porte-voix de l'orthodoxie ministérielle. Ses collègues ont le droit de savoir si l'homme qui est ainsi honoré de la confiance du parti, dont les opinions engagent certainement, devant le public, la responsabilité de ceux qui le maintiennent dans ce poste d'honneur, est réellement en faveur des écoles neutres.

Ils ont le droit et le devoir de savoir autre chose aussi, — et c'est l'attitude que compte enfin prendre M. Langlois, en face des accusations formelles et précises de M. Armand Lavergne.

Le député de Saint-Louis a publiquement déclaré, voici deux ans, qu'il ferait arrêter quiconque l'accuserait de maçonnerie. M. Armand Lavergne a répété, à deux reprises différentes et devant des milliers de personnes, que M. Langlois est franc-maçon ; il a invité celui-ci à le poursuivre.

M. Langlois a qualifié d'échevelés les propos de son adversaire, il a prétendu avoir fait bonne justice, voici deux ans, d'accusations semblables — mais il n'a fait arrêter personne.

Pourquoi ?

Pourquoi ne traduit-il pas devant les tribunaux — auxquels il promettait jadis d'en appeler — l'homme qui porte contre lui une pareille accusation ? Pourquoi ne saisit-il pas cette occasion de prouver judiciairement qu'on le calomnie, en l'accusant d'appartenir ou d'avoir appartenu à une loge maçonnique quelconque ?

* * *

Le député de Saint-Louis estime, paraît-il, que le maigre entrefilet qu'il a publié dans le *Canada* et que nous avons reproduit dans le temps, suffit à dirimer le débat.

Beaucoup de gens ne l'entendent point de cette façon, et nous croyons qu'ils n'ont pas tort.

Si M. Langlois ne se décide point à poursuivre M. Lavergne, il appartient aux députés libéraux, il appartient à M. le sénateur Béique, président de la Compagnie du *Canada*, à M. Rodolphe Lemieux, son vice président, à M. Gouin lui-même, (1) de le forcer à s'expliquer de telle façon qu'il ne reste plus, dans l'opinion publique, le moindre doute sur cette question.

Il ne suffit point que ces messieurs soient personnellement convaincus des bonnes intentions du député de Saint-Louis, il faut encore que le public sache, de façon indiscutable, à quoi s'en tenir sur son compte.

Nous nous plaçons au point de vue de l'intérêt général de la province et

(1) Se rappeler que M. Gouin a fait, devant les Juifs du *Laurier Political and Literary Club*, un fervent éloge de M. Langlois. "M. Gouin termine par un bel éloge des députés de Saint-Laurent et de Saint-Louis. Vous avez en MM. Stephens et Langlois, dit-il, des représentants énergiques et brillants. Ce sont des patriotes et des hommes qui vous sont profondément dévoués. Continuez de les appuyer et si jamais vous avez besoin d'un bon conseil, allez les trouver." (Voir le *Canada* du jeudi 15 novembre 1906, sous le titre : *Au Laurier Political and Literary Club*.)

de l'intérêt particulier du parti libéral. Un adversaire qui envisagerait la situation au strict point de vue de l'intérêt politique, ne pourrait que souhaiter le maintien du *statu quo*.

Car, s'il suffit à M. Langlois, il diminue chaque jour le prestige et la réputation de son parti.

OMER HÉROUX.

"Fleurs Ursuliennes"

Les Ursulines des Trois-Rivières viennent de publier sous ce titre un volume in-octavo de près de quatre cents pages et tout entier consacré aux notices biographiques de quelques unes de leurs anciennes élèves. De celles-ci, les unes sont mortes dans le monde les autres ont terminé leurs jours dans le cloître.

Une lettre de Mgr Cloutier dit pourquoi l'on s'est décidé à livrer au grand public le récit de ces vies humbles, modestes et cachées.

"Mais pour le grand nombre, pour le public, écrivait l'évêque des Trois-Rivières, y aura-t-il dans ces pages un intérêt véritable ? qui pourrait en douter ? Les bons exemples ne sont-ils pas utiles à tous ? Surtout si ces exemples sont pris au milieu des nôtres, s'ils se manifestent plus près de nous, dans notre sphère d'activité, dans notre condition, en dépit de nos gênes propres ? C'est le Maître qui a dit cette parole : "Que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin que les hommes voyant vos bonnes actions, glorifient votre Père qui est dans les cieux." Cette ligne de conduite juste, malgré les dangers de vanité, pour tous ceux qui combattent encore dans l'arène de cette vie, l'est doublement quand il s'agit de ceux qui, envolés de ce séjour de misères, n'ont plus d'aspirations que pour la gloire de Dieu.

"Combien de personnes, en parcourant les détails de ces vies bien remplies, en remarquant que leurs auteurs, sans sortir pour la plupart des voies ordinaires, se sont tressés de belles couronnes, laisseront sans doute échapper de leurs cœurs, sinon de leurs lèvres, ce mot salubre : "Donc, je pouvais, moi aussi, si j'eusse voulu." Parole précieuse assurément, car elle renferme, avec un utile regret, le germe bienfaisant de meilleures résolutions.

"A un autre point de vue, votre livre est également d'un intérêt général. Nos maisons d'éducation, et en particulier nos couvents, sont des pépinières, où sont cultivées avec le soin le plus délicat les jeunes plantes, qui, plus tard, couvriront de fleurs et de fruits le vaste champ de la société. La valeur de ces pépinières se juge à leurs produits. La vôtre signale aux regards quelques-unes de ces productions. Serait-ce qu'elle ambitionnerait pour elle-même le jugement favorable des hommes ? Assurément non. Quand on a pour soi l'approbation de Dieu et de l'Eglise, on se passe facilement des lettres de crédit qui viennent d'autrui. Mais l'intéressé ici est la société qui doit connaître les trésors qu'elle possède dans ses congrégations enseignantes, pour que jamais elle ne les oublie, ni ne soit tentée de les dédaigner.

Les héroïnes de votre livre rediront publiquement comment, au monastère, on apprend à régner sur ses passions, et à mettre au service du bien, avec cette royauté du cœur, l'agrandissement de l'intelligence, puisé dans les fortes études et dans les communications avec Dieu. Quelle orientation pour ceux qui, au milieu des ténèbres grandissantes, cherchent avec anxiété, pour eux ou pour les leurs, la voie droite et sûre de la vraie et solide éducation !"

Il serait superflu d'ajouter quoi que ce soit à cette page.

Lettre intéressante

La *Croix* de Montréal a publié dernièrement une lettre fort intéressante. Nous avons attendu avant de la reproduire, croyant que les personnages mis en cause protesteraient. Aucune protestation ne nous a encore été signalée. La pièce est importante et prouve que nous avons raison de surveiller certains écrivains. Voici la lettre expurgée des expressions ordurière :

"Cher docteur,

"... Bégin est un..., excité par une meute de calotins... je comprends mieux que personne son état d'exaspération.

"... Entre nous, nous allons trop vite. La *Patrie*, dans ses colonnes ouvrières, fait meilleure besogne que toi. Nous avons pu nous rendre à peu près maître des ouvriers sans éveiller l'attention de la cléricaille.

"Rodier est un s...blood. Tu y vas trop carrément. Tes articles de l'*Avenir du Nord* sont trop ouvertement radicaux ; ils jettent la défiance dans le camp des badauds...

"Dans la croisade du *Canada*, ton inspecteur paraissait trop systématiquement hostile. Il n'en a pas fallu davantage pour faire crier à la franc-maçonnerie... Et puis, tu sais, quand ces cancre se sont une fois convaincus que l'un d'entre nous en est, c'est une araignée qui reste au plafond. L'ami G... (M. Godfroy Langlois.—Note de la *Croix*.) a eu beau protester qu'il était sorti de l'*Emancipation*...

"La sagesse, pour un temps, commande le silence, afin d'endormir l'attention...

"Ton compagnon d'infortune dévoué et affligé..."

A bas la buvette !

Les chambres provinciales se réuniront dans une dizaine de jours à peine.

Nos députés ne croient-ils pas que le temps est arrivé de supprimer la buvette parlementaire et de donner un bon exemple à la population ?

On prêche partout la tempérance, mais l'exemple vaut les meilleurs sermons et l'exemple le plus efficace est celui qui tombe de plus haut.

A bas la buvette !

AVIS

Nos collections de la *Vérité* ayant été changées de local, il nous est impossible pour le présent de satisfaire les demandes des collectionneurs.

Dès que nos collections auront été mises en ordre nous en donnerons avis dans les colonnes de la *Vérité*.

LES ŒUVRES SOCIALES EN BELGIQUE

L'ENSEIGNEMENT SOCIAL

III

Le Boerenbond

*Chacun pour tous,
tous pour chacun.*

Nous avons vague souvenance d'avoir lu dans un livre que la Belgique est la terre classique du socialisme. Que cela fut vrai ou faux, ma foi, nous n'avions guère cherché à le savoir.

Depuis notre arrivée en ce pays, l'observation attentive des faits nous a convaincu que cette affirmation ne manquait pas de justice, et voici pourquoi.

Les centres industriels sont d'ordinaire un champ tout préparé à recevoir la semence des doctrines socialistes, or la Belgique est un des endroits du monde où l'industrie est le plus développée : les hautes cheminées surgissant ici et là, aussi nombreuses que les moulins à vent des *polders* de la Hollande, le prouvent abondamment. Après cela, il n'est donc pas étonnant qu'elle soit devenue le théâtre où se déroulent des drames sociaux de toutes sortes.

Mais un fait digne de remarque, c'est que la population rurale belge, plus que partout ailleurs, est exposée aux atteintes du socialisme.

En effet, soit parce que la main d'œuvre coûte moins cher ; soit en raison du voisinage des terrains miniers, la plupart des manufactures et des usines sont installées en pleine campagne. Voilà une première cause du danger. Il en est une autre qui concourt activement à la diffusion des idées révolutionnaires parmi les campagnards. Cette cause est constituée par les ouvriers, chaque jour plus nombreux, qui habitent la campagne, et viennent travailler dans les charbonnages ou dans les usines et ateliers des grandes agglomérations urbaines. Ces salariés passent toute une journée dans les milieux industriels, matin et soir ils font le trajet dans des trains spéciaux, à taux extrêmement réduits.

Les organisateurs des trains ouvriers n'avaient assurément pas prévu qu'ils contribueraient à la diffusion de l'idée socialiste. Aujourd'hui le gouvernement ne pourrait plus supprimer ces tarifs de faveur, jadis réclamés, dit-on, par les grands industriels en vue de permettre à la main d'œuvre rurale de venir faire concurrence à la main d'œuvre urbaine.

Sans aucun doute aussi, le développement de l'instruction primaire, la lecture des journaux à bon marché, les voyages périodiques des bandes de Français, c'est-à-dire des travailleurs des champs qui, tous les ans, s'en vont faire la moisson en France, sont encore autant de causes qui ont plus ou moins accentué le mouvement socialiste dans les campagnes flamandes et wallones.

Les catholiques comprirent la nécessité, pour eux, de l'action sociale, en particulier sur le terrain agricole.

Comme on le disait alors, il fallait faire "quelque chose" pour le paysan. Il y eut bien quelques efforts isolés.

De ci, de là, un prêtre ou un laïque entreprenait de créer quelque association agricole. Le souci de l'action collective ne vint que plus tard.

C'est ainsi que prit naissance la grande association du *Boerenbond* : elle fut l'œuvre d'un prêtre flamand, M. l'abbé Mullaerts, depuis surnommé le *Père des paysans*.

Curé de Goor, paroisse de 1.600 habitants, en plein pays flamand, ce diacre pasteur constata avec chagrin dans quelle déplorable situation, l'isolement et l'absence de toute organisation mettaient ses paroissiens. Lecteur assidu du *Rheinischer Bauer*, l'organe de la puissante ligue des paysans rhénans, il entrevit dès lors ce que peut l'association pour le bien matériel et moral des cultivateurs.

Ce fut le congrès des œuvres sociales tenu à Liège en 1886 qui le décida à exécuter ce qu'il projetait depuis longtemps. Un Allemand, le comte de Loë, avait expliqué en séance de sections le fonctionnement des *Bauervereine* en Allemagne.

Au contact des idées échangées et débattues sur les corporations agricoles, celles de M. Mellaerts se dessinaient de plus en plus claires et réalisables.

Un jour donc, il prie les membres de la conférence paroissiale de St. Vincent de Paul de se réunir sans tarder. Il leur parle des anciennes corporations, leur fait voir les résultats obtenus par les associations de paysans allemands et finit en demandant s'ils n'étaient pas d'avis de tenter à Goor quelque chose de semblable. Ses auditeurs trouvaient tout cela fort beau, mais n'osaient croire à la possibilité du succès. — "Eh bien ! dit-il, essayons toujours. Aidons-nous, le ciel nous aidera." Et il fonda avec ses hommes une corporation agricole qu'il plaça sous le patronage de St. Isidore le laboureur. Ce premier groupe ne comptait que sept membres ; le curé le baptisa du nom de "Boerghilde, corporation des paysans."

Cette corporation de Goor fut la première cellule du magnifique organisme qu'est aujourd'hui le *Boerenbond*.

Tout cela se passait en 1887.

Trois ans plus tard, deux anonymes polémiquaient dans un journal flamand sur les meilleurs moyens de relever l'agriculture ; quand un troisième du nom de Georgpheile intervint dans le débat. Il expose les avantages des corporations allemandes et vante le succès de la *Ghilde* de Goor. M. Hellepute, professeur à l'Université de Louvain, qui, à Liège, s'était fait le défenseur du régime corporatif, un des anonymes dont la discussion avait provoqué l'intervention de Georgpheile, voulut connaître le nom vrai du troisième anonyme. La rédaction du journal lui répondit que c'était l'abbé Mellaerts, ancien curé de Goor, attaché à la paroisse St. Pierre, à Louvain.

M. Hellepute et M. Mellaerts se rencontrèrent et constatèrent la parfaite concordance de leurs idées. Tous deux pensaient que la *Boerenghilde* était l'institution la mieux adaptée aux exigences de la profession agricole. Il fallait par conséquent en créer dans toutes les communes rurales. Mais en même temps ils étaient persuadés que les *ghildes* locales ne produiraient tous leurs résultats que si elles étaient fé-

dérées en une puissante Ligue nationale.

M. Schollaert qui depuis quelque temps consacrait son talent et son dévouement aux paysans de l'arrondissement de Louvain, fut avec eux dès la première heure, et le 20 juillet 1890 ils convoquèrent à la *Maison des Mé-tiers* de Louvain une réunion de cultivateurs. L'assemblée se prononça en faveur de la création, dans toutes les communes rurales, d'associations agricoles, organisées d'après le modèle de Goor. Elle proclama aussi l'utilité d'une Ligue nationale fédérant toutes les corporations locales. En même temps elle vota les statuts de cette Ligue et le règlement-type que devraient adopter les *ghildes* locales affiliées.

Ainsi fut fondé le *Boerenbond* ou Ligue des paysans qui est la fédération nationale des *ghildes* ou associations agricoles établies dans différentes communes rurales.

Elle a son siège central à Louvain.

Son but est de promouvoir le progrès religieux, intellectuel et social de ses membres, et de prendre soin de leurs intérêts matériels afin de constituer ainsi une classe d'agriculteurs chrétienne et puissante.

La Ligue n'est donc pas une congrégation ni un simple syndicat, mais une association professionnelle, agricole, à base religieuse.

La défense des intérêts religieux, moraux et matériels des paysans, tel est le programme arrêté par les fondateurs du *Boerenbond*.

Chaque *ghilde* paroissiale tient d'abord compte de ce fait que l'homme a une destinée surnaturelle et une fin terrestre, et partant des intérêts supérieurs et des intérêts temporels. En cela elle s'inspire des principes de la politique thomiste. Elle tâche d'obtenir de ses membres qu'ils soient de bons chrétiens et de braves paroissiens. Le jour de son entrée le nouveau membre en fait la promesse solennelle par la formule suivante : "Je promets d'être un membre brave et honnête de l'association de... d'être fidèle à son règlement, d'être toujours honnête et juste dans ma conduite, de prendre à cœur le progrès de l'agriculture, de défendre la religion catholique, de conformer ma conduite à cette devise : *Chacun pour tous, tous pour chacun*, de m'acquitter en chrétien de mes devoirs envers mes enfants, domestiques et ouvriers (envers mes parents et maîtres), d'obéir aux autorités légitimes, et de ne jamais faire partie d'une société en opposition avec cette promesse."

A tous les mois il y a réunion des membres à l'église et chaque année on célèbre la fête du patron, saint Isidore le laboureur.

Le curé de la paroisse est de droit membre du conseil de la *ghilde*. Cette exigence des statuts provoque parfois l'étonnement, sinon l'opposition, dans les milieux où s'est accrédité l'inepte préjugé libéral du prêtre à la sacristie. L'expérience toutefois, est absolument concluante en faveur du système. Dans les *ghildes* existantes, l'intervention du curé a été unanimement considérée comme une garantie de stabilité pour la corporation. Et cela se comprend. Il est indispensable que les administrateurs soient animés de l'esprit de justice, qu'ils soient des hommes de de-

voir et d'abnégation. Sinon la méfiance naît dans l'esprit des membres et la société périclité. Or la religion chrétienne enseigne le dévouement, le sacrifice et en facilite la pratique. Le représentant de la religion dans la paroisse, c'est le curé. Tout indiquée donc est sa place dans le conseil de la *ghilde*.

Ce n'est pas seulement le bien religieux et moral, mais aussi le bien matériel de ses membres que poursuit le *Boerenbond*.

L'intégralité de ce but lui donne sa physionomie propre et répond aux vœux de l'encyclique *Rerum novarum* : "On doit prendre pour règle universelle et constante, d'organiser et de gouverner les corporations de façon qu'elles fournissent à chacun de leurs membres les moyens propres à lui faire atteindre, par la voie la plus commode et la plus courte, le but qu'il se propose, et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible des biens du corps, de l'esprit, de la fortune. Mais il est évident qu'il faut viser avant tout à l'objet principal qui en est le perfectionnement moral et religieux ; c'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés."

J. A. ROBERT, ptre.

(A suivre.)

Culte privé

Nous avons écrit, à propos du culte privé, qui sera peut-être demain le dernier refuge des catholiques de France : "C'est-à-dire que la messe et les autres offices religieux ne seraient plus célébrés dans les anciennes églises concordataires, mais dans les chapelles particulières, les salles publiques, les granges et autres édifices loués à cet effet, et où l'on ne sera admis que sur invitation personnelle". Par suite d'une erreur, la phrase a été coupée après *effet*, mais nos lecteurs auront facilement complété notre pensée.

Sous le régime du culte public, tout le monde peut entrer à l'église ; sous le régime du culte privé, il faudra y avoir été spécialement invité. On aperçoit tout de suite les obstacles qui peuvent en résulter pour la fréquentation des offices dans un pays qui possède des paroisses de 70.000 âmes desservies par un clergé relativement peu nombreux. Par contre, le culte privé paraît devoir échapper à beaucoup de tracasseries gouvernementales.

BIOGRAPHIE

Vie et Travaux de J. P. Tardivel, fondateur de la *Vérité*, par Mgr Justin Fèvre.

En vente chez Cadieux et Derome, libraires, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

Prix 75 centins (ajouter 7 centins pour recevoir franco).

Nous prions nos amis de nous faire connaître de bons agents capables d'entreprendre une active propagande en faveur de notre journal.

La Politique

L'élection de M. Devlin. — MM. Blair et Sifton. — On demande des explications. — M. Lavergne et la langue française. — Le cas Gallery. — La rentrée des Chambres. — Le programme législatif.

M. Devlin a été élu député de Nicolet par plus de cinq cents voix de majorité. Lorsque, pendant l'élection de Québec, on commença à dire que l'ancien député de Galway au parlement impérial serait candidat dans ce comté essentiellement canadien français, les gens haussaient les épaules, tant la chose paraissait invraisemblable. M. Devlin ne connaissait personne dans Nicolet.

Et pourtant il l'emporte par une majorité presque double de celle de son prédécesseur, bien que les jeunes conservateurs lui aient fait une lutte acharnée et que sa candidature déplût fortement à bon nombre de libéraux.

A quoi donc attribuer ce succès ? A l'organisation supérieure des libéraux — on estime que des centaines de conservateurs avaient négligé de se faire inscrire sur les listes électorales — à leur situation acquise, aux promesses de faveurs ministérielles, à la valeur personnelle de M. Devlin, qui est doué d'un joli talent de parole et qui a dans son passé des pages fort honorables. Les conservateurs ajoutent que leurs adversaires ont fait de la corruption électorale sur une grande échelle.

Personnellement, nous n'en savons rien, mais s'il est vrai que l'on ait organisé la débauche que l'on dit, le parti conservateur a le devoir impérieux de porter cette affaire devant les tribunaux et de poursuivre les corrupteurs avec la dernière vigueur.

Au fond, l'élection n'a guère de signification politique. Les conservateurs disaient : M. Devlin est un étranger, un Irlandais, et s'il aspire à représenter ses compatriotes dans le cabinet, que ne se fait-il élire dans un comté irlandais ? Les ministériels ripostaient : Si vous voulez des faveurs, élisez M. Devlin, et ils ajoutaient : M. Devlin parle bien le français ; il a défendu les intérêts catholiques et la langue française, lorsqu'il était député d'Ottawa — ce qui est très vrai, mais permettait aux adversaires de répliquer : Son grand titre d'honneur est donc d'avoir voté contre Sir Wilfrid Laurier sur la question des écoles du Manitoba et d'avoir prononcé, sur la question de la langue française, un discours qui contredit exactement celui qu'a fait, à la session de 1905, son parrain d'aujourd'hui, M. Rodolphe Lemieux. S'il avait raison, et s'il faut le louer d'avoir agi comme il l'a fait, MM. Lemieux et Laurier ont donc eu tort....

En tout cas, M. Devlin est élu — élu dans des circonstances que nous regrettons pour lui et pour notre province. Il doit son mandat au gouvernement qui l'a virtuellement imposé aux libéraux de Nicolet. Le mieux qu'on puisse lui souhaiter, c'est qu'advenant une crise sérieuse, il se retrouve l'homme de 1896 et sache, encore une fois, briser avec la discipline de parti. Mais on dit qu'il sera ministre, et c'est un nouveau lien qui entravera son indépendance.

A noter — nous reviendrons peut-

être là-dessus quelqu'un de ces jours — que les orateurs libéraux, si disposés à protester contre toute intervention clérical dans les querelles politiques, ont lu partout deux lettres personnelles adressées jadis à M. Devlin par Mgr Langevin et Mgr Gravel et qu'ils ont tiré de ces pièces le plus d'effet possible.

M. Blair a fait sa rentrée officielle dans le parti libéral. On dit même qu'il reprendra son ancien portefeuille des chemins de fer et canaux, encore que son retour au bercail ne plaise point à nombre de libéraux. L'on parle aussi, et de plus en plus, de la rentrée, qu'on affirme très probable, de M. Sifton, l'ancien ministre de l'Intérieur.

Il est évident que la présence dans le cabinet de MM. Blair et Sifton le fortifierait au point de vue oratoire et peut-être au point de vue électoral, car les deux hommes passent pour avoir beaucoup de talent et tous deux sont des experts ès-manipulation de la pâte électorale. Mais le prestige de M. Laurier et la valeur morale de son cabinet en seraient fortement diminués.

M. Sifton est un personnage très discuté : il est sorti du ministère dans des circonstances telles que M. Bourassa a pu dire à la Chambre, sans soulever de protestation, qu'il était un forban de la politique, dissimulant sous un prétexte d'intérêt national ses méfaits publics et privés. M. Blair a démissionné après avoir condamné le projet du Grand Tronc-Pacifique, non seulement au point de vue technique et politique — ce qui pourrait n'avoir laissé aucun mauvais souvenir — mais après avoir virtuellement accusé ses collègues d'agir sous la pression d'un syndicat financier. Le fameux *Cox can't wait*, lancé en plein parlement, ne peut avoir d'autre signification. Sorti du cabinet dans de pareilles circonstances, il a été nommé président de la commission des chemins de fer — et ce fait n'indique pas chez ses anciens collègues un très vif sentiment de leur dignité personnelle — puis il a bruyamment abandonné cette position, la plus rémunératrice dont dispose le gouvernement canadien, et personne encore n'a pu savoir pourquoi.

On affirmait couramment, dans le temps, que M. Blair allait mener campagne pour les conservateurs — c'était à la veille des élections générales de 1904 — et l'on a rattaché sa démission à tout un plan de campagne dont faisait partie l'achat de la *Presse*, réalisé à la même heure par David Russell, l'un de ses amis. On sait dans quelles circonstances dramatiques fut révélée cette dernière opération — et beaucoup ont prétendu que cette découverte fit échouer les combinaisons de M. Blair. Celui-ci, en tout cas, se tint coi et personne, parmi les gens un peu haut placés, ne s'efforça de tirer au clair son aventure.

Mais tant que l'ancien ministre des chemins de fer n'aura point expliqué toutes les circonstances qui ont entouré sa double démission, il donnera prise à des soupçons qui devraient lui fermer la porte du cabinet.

M. Arnaud Lavergne va provoquer

à cette session-ci un débat qui devrait ne point manquer d'intérêt. Le député de Montmagny demandera à la Chambre d'affirmer que les deux langues officielles du pays doivent être mises exactement sur le même pied dans tous les services publics, et notamment dans le service des postes et chemins de fer et dans celui des monnaies.

On sait, en effet, que l'anglais est la seule langue employée dans un certain nombre de services fédéraux, tandis que dans les pays bilingues comme la Belgique, les deux langues officielles sont partout mises sur le même pied. C'est une situation à laquelle il importe de remédier immédiatement, — si nous ne voulons pas qu'elle soit consacrée par une indéracinable habitude, — et avant que la majorité anglophone ne prenne des proportions plus considérables encore.

L'an dernier M. Lavergne, posa quelques points d'interrogation auxquels les ministres intéressés répondirent de façon assez raide. Cette année, son mode d'intervention permettra de discuter la question sous toutes ses faces et obligera les députés à prendre nettement position.

Quelque chicane que l'on puisse élever sur les textes, il n'en est pas moins certain que l'esprit du pacte fédéral implique l'égalité de fait des langues anglaise et française. Nous l'aurions obtenue depuis longtemps, si nous l'avions réclamée avec quelque énergie.

Pourquoi les sociétés nationales canadiennes françaises et acadiennes ne provoqueraient-elles point un immense pétitionnement en faveur de la proposition Lavergne, ou tout au moins du principe qu'elle formule ?

Une note tendancieuse qui fait actuellement le tour de la presse laisse entendre que l'on pourrait bien tenter, par voie parlementaire, de réintégrer dans ses droits politiques M. Daniel Gallery, l'ancien député de Sainte-Anne. On ajoute même, sous le manteau, que certains conservateurs favoriseraient cette manœuvre.

On se rappelle les faits de la cause : l'élection de M. Gallery fut annulée pour corruption et le candidat, tenu personnellement responsable de cette corruption, privé de ses droits politiques pour sept ans. M. Gallery en appela de cette dernière partie du jugement à la Cour suprême d'Ottawa. Son appel fut rejeté. Il est du reste le seul, en toute cette affaire, sur lequel se soit appesantie la main de la justice. Corrupteurs et corrompus ont échappé à tout châtement.

Si le parlement maintenant trouvait le moyen d'annuler, à toutes fins pratiques, le jugement de la Cour suprême, ce serait, en fait, proclamer l'impunité de la corruption et porter à la morale publique un coup droit.

Nous avons bien vu la législature provinciale arracher, par un coup de force, un certain nombre de ses membres aux tribunaux qui allaient les juger ; nous osons, malgré tout, espérer que le parlement fédéral n'essaiera point de soustraire M. Gallery au verdict qui l'a justement et légalement frappé.

Les chambres reprendront, la semaine prochaine, leurs travaux réguliers. Le débat sur l'adresse et la discussion générale sur le tarif expédiés, il est à espérer que l'on se mettra sérieusement à la besogne. Celle-ci ne manquera point. Il faudra étudier en détail la nouvelle législation douanière, discuter la question ouvrière, la réglementation des tarifs de chemin de fer, l'augmentation des subventions aux provinces, le rapport de la commission d'enquête sur les assurances, et combien d'autres choses encore, sans compter la campagne de scandales dont se menacent réciproquement les deux partis.

Nous croyons que la réglementation de l'immigration fera aussi l'objet de débats importants.

OMER HÉROUX.

"FRANCE-CANADA"

Nous venons de recevoir le premier envoi de *France-Canada*, revue bimensuelle publiée à Paris. M. Llobet, le directeur, est, croyons-nous, bien que rien ne l'indique, M. l'abbé Llobet en visite à Québec tout dernièrement.

Cette revue a été fondée dans le but de créer des relations commerciales, et autres, entre la France et le Canada, le Canada français principalement. L'à propos et la nécessité d'une telle tentative sont discutables.

La livraison du 15 décembre, portant le numéro 7, contient quelques articles capables d'intéresser les Français au Canada. Dans une lettre du directeur, datée de Roberval, Lac Saint-Jean, nous lisons que Chicoutimi bourgade d'environ 1,000 habitants, il y a dix ans, compte maintenant 10,000 âmes. M. l'abbé Llobet a été mal informé, car Chicoutimi compte au plus 5,000 habitants. Nous tenons à signaler, en passant, qu'un écrivain de la revue parisienne donne, au cours d'un article, un certificat d'excellence au *Canada*, journal dont le directeur est M. G. Langlois. L'habile directeur de l'*excellent journal* est peu habitué à de tels compliments. Espérons que *France-Canada* ne s'enthousiasmera pas de l'œuvre de M. Langlois.

La gravure qui orne la couverture de *France-Canada* ne manque pas de piquant. Si nous avons bien compris sa signification, cette gravure représente la France républicaine, sous la forme d'un ange, se tenant sur la proue d'un bateau et tendant sa main droite à un individu qui, assis triste et pensif, allonge timidement sa gauche vers le personnage ailé. Force nous est de voir dans ce gaucher et malappris le représentant du Canada. En nous intéressant un peu à lui et en l'examinant de plus près, nous découvrons que ce Canadien est un espèce d'homme primitif, de race blanche cependant, malgré la longue chevelure qui retombe sur ses épaules. Son habillement est des plus simples, une tunique de peau. Faut-il conclure que pour un grand nombre de Français le Canadien est un blanc à demi civilisé, portant le primitif costume des enfants des bois ? Cela est toujours mieux que la légende du Canadien sauvage.

Le représentant du Canada est

heureusement entouré des produits du pays, produits agricoles et miniers, cela aide à l'identifier. Sur un coteau on aperçoit un petit clocher et un amas de petits toits, une bourgade assurément, car cela ne ressemble d'aucune façon à un village canadien. En somme la gravure, ou mieux peut-être la caricature, est d'inspiration française. Elle résume parfaitement l'idée que la plupart des Français se font du Canada.

Trouver une telle gravure sur la couverture d'une revue intitulée *France-Canada* et dont le directeur est depuis des mois en visite au pays, cela devient renversant.

Espérons que M. l'abbé Llobet de retour en France s'empressera de faire faire quelques petits changements sur la couverture de sa revue. Nous lui recommandons particulièrement le personnage canadien, qui a besoin d'une toilette nouvelle et d'une leçon de bienséance.

DANS L'ONTARIO

Voici quelques années, toute la presse d'Ontario, à l'exception de quelques feuilles hebdomadaires, vouaient aux gémonies M. Henri Bourassa. A la Chambre, ses discours étaient accueillis par le silence voulu ou les protestations forcenées des députés anglais.

A l'heure actuelle, les discours de M. Bourassa trouvent dans la presse anglaise un retentissement qu'ils n'ont jamais eu chez nous, et cet homme que nul groupe politique n'a intérêt à mousser, est invité et acclamé un peu partout dans l'Ontario.

Les partis ontariens ont assez souvent invité des orateurs français; c'est la première fois que des associations indépendantes offrent à un Canadien français un pareil témoignage de sympathie. Voici quelques jours, M. Bourassa parlait devant le *Canadian Club* d'Orillia, dans le pays de Dalton McCarthy; peu après, il haranguait les étudiants de l'université Queen's, à Kingston, et le lendemain, M. Shortt, professeur d'économie politique de la maison, l'invitait à le remplacer temporairement dans sa chaire.

Le 20 et le 21 janvier, il prononcera trois discours à Toronto — à Toronto où ses amis ne voulaient point le laisser parler en 1899, de crainte que les auditeurs ne lui jetassent les chaises à la figure. Il y parlera successivement devant le *Canadian Club*, une société composée d'hommes d'affaires et de professionnels, à l'université de Toronto et devant les membres d'une association catholique, la *Catholic Union*. Quelques jours plus tard, il parlera à London et à Saint Thomas.

Dans tous ses discours prononcés devant des auditoires anglais, M. Bourassa réaffirme, avec plus d'énergie encore que dans la province de Québec, ses déclarations sur la liberté religieuse et les relations entre les races. A Orillia, dans un milieu exclusivement anglais, il a traité la question des écoles du Nord-Ouest et celle de la langue française d'une façon plus agressive, pourrait-on dire, que dans son fameux discours du Monument National.

Et c'est là, précisément, l'aspect in-

teressant de la situation. M. Bourassa est resté l'homme de 1899 et de 1900; les années ont accusé les traits caractéristiques de sa physionomie, elles n'y ont rien changé.

Que signifient donc les acclamations, et tout au moins l'intérêt passionné que suscite sa présence dans l'Ontario?

Simplement ceci, que le meilleur moyen de se faire respecter des Anglais est de se tenir debout, de les traiter en hommes libres et en égaux. Ils peuvent trouver absurdes vos revendications et vous écraser sous le poids du nombre, mais ils finiront toujours par s'incliner devant votre courage.

M. Bourassa l'affirmait au moment où la presse anglaise le dénôçait comme manquant de loyauté; les événements ont fait, de son propre cas, la meilleure illustration de ses discours.

Ajoutons que cette campagne oratoire aura certainement des effets salutaires. Elle nous fera connaître aux Ontariens tels que nous sommes et non point tels que nous représentent les marchands de loyalisme ou les farceurs qui exploitent chez nous le sentiment français pour flatter les Anglais chez eux; elle indiquera à ceux-ci les véritables conditions d'un accord entre les races: le respect des droits essentiels de chacune et l'égalité de fait devant la constitution du pays.

Si, depuis trente ans, les hommes politiques de notre race s'étaient occupés à mener dans l'Ontario une campagne de ce genre, au lieu de faire... ce qu'ils ont fait, nous n'aurions peut-être à regretter ni la reculade de 1905, ni celle de 1897.

O. H.

Un blasphème

Un de nos lecteurs nous écrit: "Sur la *Patrie* du 27 décembre, en lisant par curiosité l'espèce de feuilleton historique "La Dame blanche", je trouve l'impudent blasphème qui suit, page 7: "Il n'y a pas d'absolu; ni dans le bien, ni dans le mal. L'absolu est un rêve d'orgueil. La bonté suprême, si elle osait se regarder, se découvrirait des minutes de scélératesse."

Il n'y a pas de mal absolu, mais il y a un Bien absolu, c'est Dieu, dans qui il ne peut y avoir ombre de malice.

C'est le directeur de ce journal, M. Tarte, qui fait des conférences sur le journalisme, qui donne des leçons, des préceptes moraux sur la manière de rédiger un journal, qui s'efforce de faire l'apologie échevelée de son journal, et qui donne *ad hoc* et *ab hac*, des leçons intempestives de tolérance à la hiérarchie et au clergé.

Quelle girouette! quel fantoche insupportable que cet écrivain qui jette ses élucubrations dans des milliers et des milliers de foyers!

La *Patrie* va-t-elle au moins expliquer à ses lecteurs qu'elle a publié un blasphème dans la *Dame Blanche*. Il est évident qu'il y a manque de têtes à la *Patrie* pour surveiller tout ce qu'on y entasse.

Mgr BRUCHESI

Dans une circulaire à son clergé Mgr l'archevêque de Montréal écrit au sujet de la situation religieuse en France:

"En présence des graves événements qui se déroulent aujourd'hui en Europe, notre devoir est de prier beaucoup pour le Souverain-Pontife et en même temps pour la pauvre France. Il y a au cœur de certains hommes une haine inexplicable contre le Christ et son Eglise. Au nom de la liberté ils se font tyrans, et accomplissent de véritables actes de barbarie. Aveuglés par l'esprit du mal, ils ont déclaré une guerre à mort à cette Eglise qui a fait partout la gloire et le bonheur de leur propre patrie dans les siècles passés. Mais bien d'autres persécuteurs ont déjà essayé vainement ce que tentent les persécuteurs de nos jours. Ceux-ci ne triompheront pas plus que ceux-là, et l'Eglise, soyons-en sûrs, aura, encore une fois, à "fermer leurs cercueils." L'Eglise peut souffrir, mais toujours sereine et confiante elle attend la réalisation des divines promesses de son Fondateur. C'est à nous qu'il appartient de hâter par nos supplications ferventes l'heure de sa glorieuse victoire.

"Instruits par ce qui se passe en d'autres pays, heureux des libertés dont nous jouissons dans le nôtre, remercions le Seigneur qui veille sur nous et nous protège, et redoublons de zèle pour conserver forte et intègre au milieu de notre peuple la foi que nos pères nous ont léguée. Travaillons à cette grande œuvre par nos actes, notre parole et la sainteté de notre vie.

"C'est le vœu que je forme pour vous tous, chers collaborateurs, pour vos fidèles, et que je demande à Dieu d'exaucer à la veille de la nouvelle année.

"† PAUL,
"Archevêque de Montréal."

EN FRANCE

Le nouveau projet de loi Briand-Clemenceau a été adopté par le Sénat, qui n'a point voulu modifier sur un point quelconque le texte accepté par la Chambre des Députés. Il y aurait bien à faire des modifications de détail, aurait dit M. Combes, mais il faut courir au plus pressé. Le Sénat avait suivi la même tactique, en ce qui concerne la loi de séparation. Il aura d'ailleurs l'occasion de se reprendre, car M. Briand a laissé pressentir de nouvelles propositions de loi.

En attendant, tout l'effort du gouvernement consiste à rejeter sur le Pape la responsabilité de la crise actuelle et des événements qui se préparent. Cette tactique ne trompera que ceux qui n'ont point suivi de près la situation.

Nous essaierons, dès que les journaux nous en auront apporté le texte définitif, d'analyser la situation que la nouvelle loi fait à l'Eglise de France. Il est dès maintenant certain qu'elle a été adoptée dans un esprit violemment anticatholique.

Beaucoup, et le journal la *République française* est du nombre, prévoient que l'aboutissement final de la crise sera la suppression du culte public et la fermeture des églises. Les dépêches annoncent que le Pape donnera de nouvelles instructions aux catholiques français. Ceux-ci font bloc autour de

leurs évêques et du Souverain Pontife.

Un fait consolant: les évêques et les séminaristes sont chassés de leurs résidences, mais, pour la première fois depuis un siècle peut-être, les évêques sont acclamés dans la rue. Ils prennent contact avec la foule. A Paris, l'expulsion du cardinal Richard a été l'occasion d'une manifestation grandiose et, dans beaucoup d'autres villes, des milliers de personnes ont accompagné les prélats à leurs nouvelles résidences.

Les tribunaux se sont divisés sur l'application à donner à la loi de 1881, les uns ont condamné les prêtres qui ont célébré la messe sans déclaration préalable — Mgr Touchet est au nombre des condamnés — les autres ont confirmé la thèse Théry et acquitté les inculpés.

Dans tous les pays du monde les catholiques protestent contre la conduite du gouvernement français. A Milan, à Washington et à Boston notamment, les manifestations ont pris un caractère grandiose.

A Paris, la semaine dernière, il y a eu manifestation contre le Grand Orient. La police a empêché l'envahissement des quartiers généraux maçonniques.

O. H.

L'expulsion du Cardinal

M. le comte A. de Mun fait dans le *Gaulois* le récit de l'expulsion du cardinal Richard, archevêque de Paris.

Des milliers de catholiques lui ont fait une ovation; sa voiture était traînée par des personnages comme le général de Charette, les comtes de Cathelineau et autres catholiques éminents:

"Ce fut, dit-il, un spectacle magnifique, inoubliable, qui fit, de tous les yeux jaillir des larmes et, de tous les cœurs éclater des acclamations."

M. de Mun commentant l'expulsion du vénérable archevêque, écrit:

"Voilà donc où nous en sommes! à quel excès d'humiliation nous sommes tombés! à quelle honte nous réduit la puissance occulte qui tient la France courbée sous sa tyrannie!

"C'est légal, et cela suffit. Moi je dis: parce que c'est légal, cela est doublement criminel.

"Il y a trente-cinq ans, là, à travers ce vestibule, par ce même escalier, un autre archevêque fut ainsi jeté dehors: les gens de Raoul Ripault, procureur de la Commune, le traînaient à la Roquette où ils devaient l'assassiner.

"Moins violent, le crime d'aujourd'hui est pire encore. Celui de 1871 fut commis par une bande d'insurgés, maîtres de Paris pour un jour, emportés par la folie sanglante d'une heure dramatique: celui-ci s'accomplit froidement par l'ordre d'un gouvernement régulier, qui commande à la France, qui traite avec les nations et qui agit au nom des lois. C'est par là qu'il est inexpiable."

DEUIL CATHOLIQUE

Les cardinaux Tripepi et Cavagnis sont décédés à Rome le 29 décembre. Les cardinaux Martinelli et Cassetta sont gravement malades.

Le nouveau consul de France

M. Dallemagne, le nouveau consul général de France au Canada, est arrivé ici la semaine dernière. Dès le 26 décembre, le Canada lui souhaitait "la plus cordiale bienvenue" et continuait :

"... Nous croyons être certain que nos concitoyens lui feront le même accueil et l'entoureront des mêmes sympathies qu'avait su gagner son prédécesseur M. Kleczkowski."

Et la *Presse* du lendemain ajoutait, après avoir constaté "qu'au physique, il ne ressemble en rien à l'horrible caricature qu'on a récemment publiée de lui" :

"M. Dallemagne rencontrera parmi les nôtres des sympathies aussi chaudes, aussi sincères et aussi vraies que celles qui ont entouré M. Kleczkowski."

"M. Dallemagne représente ici non seulement le gouvernement de la République, mais aussi, mais surtout la France, qui nous est chère à tant de titres."

Eh ! bien, pour désagréable qu'il soit de jeter dans ce concert d'enthousiasme une note un peu froide, il faut très nettement dire à M. Dallemagne qu'il ne trouvera pas "parmi les nôtres des sympathies aussi chaudes, aussi sincères et aussi vraies que celles qui ont entouré M. Kleczkowski."

Et cela, pour une raison très simple et qu'il connaît aussi bien que personne.

M. Kleczkowski représentait au Canada un gouvernement dont les actes contredisent les sentiments de l'immense majorité des Canadiens, mais il le faisait presque oublier par sa correction personnelle, par la sympathie qu'il témoignait en toute occasion pour les traditions et les croyances du Canada français.

On sait que cette attitude, si elle lui a assuré de cordiales amitiés et la sympathie générale, lui a valu, par contre, la haine de notre petit groupe de sectaires. On l'a fait dénoncer dans les colonnes de l'*Action* de Paris, par un maçon juif très lié avec les maçons canadiens, M. Paul-Armand Hirsch ; puis, afin d'en débarrasser le pays, l'*Emancipation* a prié les loges de la région parisienne, avec lesquelles elle se tient en relations très intimes, de demander au gouvernement français son déplacement.

Tout cela est de notoriété publique. Nous possédons le texte même du compte rendu du Congrès des LL. de la région parisienne (1) où cette histoire est racontée par le menu, et nous en avons publié des extraits topiques. Ces extraits ont été reproduits par la *Presse* et le *Canada*, bien que ceux-ci se soient abstenus de tout commentaire sur une pièce aussi importante, et nous en tenons la copie photographique à la disposition de tout journal qui voudra la publier.

A la page 9 du Compte rendu, et sous la rubrique : *Vœux politiques et sociaux*, nous lisons d'abord :

(1) *Compte rendu du Congrès des LL. de la région parisienne*, Imprimerie typographique La Productrice, 51, rue Saint-Sauveur, Paris 1906.

"Le Congrès émet le vœu que nos FF. députés et sénateurs obtiennent du ministère des affaires étrangères, le déplacement de notre consul-général au Canada et son remplacement par un citoyen s'inspirant réellement de l'idée républicaine ;

"Et prie le Conseil de l'Ordre du G. O. D. F. de faire les démarches nécessaires pour aboutir le plus rapidement possible à un résultat."

Aux pages 23 et 24, qui contiennent le compte rendu de la séance du congrès du jeudi 14 septembre 1905, nous trouvons les considérants de ce vœu, adopté à l'unanimité et dont lecture fut donnée par M. Paul Armand Hirsch, secrétaire du congrès et exécutif des basses œuvres de l'*Emancipation*. Les voici :

"Considérant que l'influence catholique est toujours prédominante au Canada français ; que le consul-général de France au Canada, loin de représenter avec sincérité et dignité le gouvernement de la République, se sert de ses hautes fonctions pour nuire aux intérêts des républicains français qui viennent s'établir au Canada, — pour recommander aux faveurs de notre gouvernement les Canadiens hostiles à nos institutions et desservir au contraire les Canadiens qui leur sont sympathiques ; considérant, en outre, que le consul-général de France, sortant complètement de ses attributions, se joint aux cléricaux canadiens pour persécuter nos FF. de la R. L. l'*Emancipation* (or. de Montréal) et avec eux, les penseurs libres du Canada ;

"Emet le vœu..."

L'adoption de ce vœu, "présenté par les FF. de Marmande, au nom de la Loge l'*Emancipation* (or. de Montréal), Pierre Armand Hirsch (*Renaissance*), Pierre Morel (*Ecole mutuelle et Ateliers socialistes*), Troubat (*Amis de l'Humanité*), Blois (*Défense*), Borde (*Chantier des Egaux*), Morin (*Unité maçonnique*), de Ribaucourt (*Amis du Progrès*) Manoury (*Education coopérative*), Roret (*Etudiants*)" a été effectivement suivie du déplacement de M. Kleczkowski, coupable de sympathie à l'endroit des catholiques.

M. Dallemagne nous arrive à l'heure même où il est connu de tous que le déplacement de M. Kleczkowski fut demandé par des gens qui voulaient "son remplacement par un citoyen s'inspirant réellement de l'idée républicaine" — ce qui, en l'espèce et dans la bouche de ces gens, signifie simplement l'idée antireligieuse ; il arrive à l'heure même où son gouvernement pousse à fond la campagne anticatholique et où son chef immédiat, M. Pichon — un franc-maçon, lui aussi — déclare (voir le *Canada* du 1er décembre) que le gouvernement français entend désormais être représenté au dehors par des hommes qui soient les "représentants exacts de sa pensée."

M. Dallemagne lui-même serait, dans ces conditions, l'homme le plus surpris du monde s'il trouvait ici le même accueil que son prédécesseur.

Sa personne nous est totalement indifférente et nous trouvons très juste qu'il soit républicain, mais avant de lui prodiguer "des sympathies aussi chaudes, aussi sincères et aussi vraies que celles qui ont entouré M. Kleczkowski", nous tenons à savoir de quel bois il se chauffe — et s'il vient chez

nous en commis voyageur de l'anticléricalisme, qui tend de plus en plus à devenir un article d'exportation.

M. Dallemagne a droit, pour le moment, à une réception correcte ; rien de plus. Il a lui-même déclaré qu'il voulait être jugé sur ses actes : il sera toujours temps de lui dresser des couronnes s'il les mérite.

OMER HÉROUX.

Le Jubilé sacerdotal de Pie X

Le Pape Pie X célébrera en septembre 1908 ses noces d'or sacerdotales. D'ores et déjà un comité s'est constitué en vue de célébrer par des fêtes spéciales cet anniversaire.

L'*Osservatore Romano* dit que, quoique la date en soit lointaine encore, il publie néanmoins avec empressement l'appel suivant du comité local romain, constitué à cet effet :

"Catholiques romains,

"Les multiples manifestations de dévouement et d'amour que les catholiques des diverses nations préparent en hommage à l'Auguste Chef de la hiérarchie, le Souverain Pontife, Pie X, pour l'heureux événement de son jubilé sacerdotal, provoquent déjà une sainte joie chez les catholiques de Rome, toujours les premiers à prouver leur fidélité et leur affection à son Père et Pasteur vénéré.

"C'est dans ce but que le Comité local romain, qui a reçu de la commission directrice l'agréable mission d'organiser et de coordonner les diverses réjouissances que Rome catholique prépare pour l'heureuse circonstance, vous adresse au début de son travail, un appel fraternel qui sera d'autant plus efficace que nous sommes protégés par la Sainte Vierge Immaculée, gloire et espérance du peuple chrétien, qui se tourne vers elle et se confie à elle plus particulièrement en ce jour solennel.

"Dès maintenant donc, unis toujours et d'accord, que toutes les classes et toutes les conditions de notre ville tendent uniquement à offrir le tribut de notre filial dévouement au Chef aimé de la hiérarchie, et aussi à renforcer toujours davantage le sentiment religieux parmi nos concitoyens : seul moyen pour que la société qui soupire après la paix soit renouvelée en Jésus-Christ comme son Vicaire sur la terre nous en donna l'enseignement vénéré dès le début de son pontificat.

"Encouragé cependant par le but si noble et sacré qu'il poursuit, le Comité ne manquera pas d'associer aux œuvres de religion celles de charité et de soulagement des classes dirigeantes ; et il ne manquera pas non plus, par des réjouissances spéciales populaires, par des réunions, des conférences et autres manifestations de foi, de raviver dans le peuple le dévouement traditionnel et l'affection à son Pontife vénéré qui, dans la longue suite des siècles, considéra toujours les Romains comme constituant l'élite du monde catholique.

"Catholiques romains,

"Certes, les temps sont tristes, et les adversaires de l'Eglise, rendus plus audacieux par de prétendus triomphes, emploient tous les moyens pour éloigner de Dieu le peuple chrétien.

"Toutefois, nous devons reconnaître que notre concorde et notre action pourraient éviter la plus grande partie des maux qui travaillent l'Eglise à cette heure.

"Donnons donc au Pape, notre Père,

Chef et Maître infailible de vérité et de justice, une preuve de notre affection filiale, en coopérant avec Lui pour ramener à ses pieds tant de nos frères égarés ; ce serait là le cadeau et la manifestation la plus efficace pour réjouir son cœur paternel en l'heureuse circonstance de son jubilé sacerdotal. Que si cela doit nous imposer quelque léger sacrifice personnel, nous le subissons d'autant plus volontiers, parce que nous sommes convaincus que nous agissons pour le bien suprême de la religion, de nos familles, et de la patrie.

"Rome, 8 décembre 1906.

"GUGLIELMO ALLIATA,
"Président.

"CARLO CONSTANTINI,
"Secrétaire."

Pour mémoire

La *Presse* du 24 décembre 1906, répondant au *Canada*, disait :

"Puisque notre confrère veut savoir tout ce qui en est, nous lui dirons que l'hon. M. Berthiaume, dont les fonds investis n'étaient pas immédiatement réalisables, s'est adressé, comme tout homme d'affaires dans le cours ordinaire des choses commerciales, à ceux qui avaient de l'argent pour lui faciliter l'énorme transaction en jeu.

"Les MM. Forget et l'hon. M. Rainville ont refusé de l'aider à racheter la *Presse*.

"L'hon. M. Berthiaume a pu, tout de même, compléter les négociations avec le seul secours de sa Banque et de son propre crédit."

SYMPATHIES

La dépêche suivante a été adressée au Vatican par les Chevaliers de Colomb :

"Cardinal Merry del Val,
"Au Vatican, Rome.

"Les Chevaliers de Colomb sympathisent avec Sa Sainteté dans ses efforts en vue de régler les difficultés de l'Eglise en France, et l'assurent de leur appui filial et loyal.

"EDWARD L. HEARN,
"Suprême Chevalier."

Anglicismes

Anglicismes	Equivalents français
Shaver.....	Prêter à usure ; surfaire la marchandise ; écorcher les clients.
Il a fait sa fortune à shaver.....	Il a fait sa fortune à prêter à usure, à de gros intérêts.
C'est shaver le monde que de vendre si cher que cela.....	C'est surfaire la marchandise, c'est exiger beaucoup plus que le juste prix, c'est écorcher le client...
Shaveur.....	Usurier, prêteur d'argent à gros intérêts ; écorcheur, qui demande plus qu'il ne faut d'une chose vendue ou d'un service rendu.
Shavage.....	Prêt à usure, usure.
id.	Action d'exiger plus que le juste prix.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

(*Bulletin du Parler français*, décembre 1906).

Nous rappelons qu'une demande de changement d'adresse doit toujours être accompagnée de l'ancienne adresse.

IL SALUE

M. Tarte salue tout le monde, les gens douteux comme les honnêtes gens. C'est chez lui une manie, et grâce à la science moderne, son salut s'en va même au delà du continent.

Et comme il est devenu vieux, et qu'il se croit un peu le centre de la pensée canadienne, le flambeau qui éclaire nos intelligences, la Providence de nos destinées, au nom de la colonie française du Canada, il n'a pas manqué d'envoyer un salut au nouveau consul français-juif qui se dirigeait la semaine dernière vers notre terre de liberté, de paix sociale, de bien-être moral et matériel.

Cette flagornerie sénile du directeur de la Patrie est à noter pour l'histoire. M. Tarte se croit tout permis ; malgré son âge mûr, il devient de plus en plus un enfant terrible.

Du même geste, avec le même sourire, il salue un prélat canadien qui revient de Rome visiter le Chef de l'Eglise, de cette Eglise si odieusement persécutée par la franc-maçonnerie, et aussi le représentant officiel d'un gouvernement qui se fait gloire d'être maçonnique et vil.

Ce zèle inopportun est indigne d'un directeur de journal qui se dit catholique. Les FF. de l'Emancipation n'ont pas eu l'audace de M. Tarte. Après les révélations faites récemment au sujet du consulat français, le simple bon sens exigeait un maintien digne et calme. M. Tarte en commentant le document Nourrisson était alors de cet avis. Qui aurait pu se douter que dix jours plus tard il ferait la tête chaude dans la Patrie.

M. Tarte ne trompera personne en laissant entendre qu'il a agi ainsi au nom des Français. L'accueil que nous faisons à ces derniers est trop bienveillant pour croire qu'ils soient capables de nous en remercier publiquement de cette façon. Car il reste établi que l'Emancipation a réclamé, pour consul, des francs-maçons qui gouvernent la France, un citoyen capable de leur aider à abattre l'influence catholique toujours prédominante au Canada français. M. Tarte a-t-il donc l'assurance que M. Dallemagne n'est pas ce fameux citoyen ? Si non, il devait se garder de tout emballement.

En somme, il ne faut pas trop s'étonner du geste de M. Tarte.

Quand un homme a passé sa vie à s'aplatir et à ageuouiller dévotement ses phrases devant tout soleil levant, qui oserait trouver bien étrange de le voir, bouche fleurie d'un sourire, adresser un marconigramme enthousiaste à l'envoyé d'un gouvernement persécuteur de la liberté et de la religion ?

Le grand ambitieux qu'est M. Tarte courrait-il après un bout de ruban ? Oh ! ça lui irait très bien, surtout si le ruban était rouge, ça serait très éloquent sur les basques de son nouvel habit "bleu". De grâce, monsieur le consul, un ruban pour M. Tarte, et après cela, le grand politicien pourra dire, joyeux, un adieu à la terre.

On voudra bien se rappeler que l'abonnement à la "Vérité" est payable d'avance.

EN PASSANT

Belles paroles } M. Edouard Dru-
mont écrit dans la
Libre Parole :

" La guerre religieuse est déclarée. Clemenceau joue les Napoléon et, ne pouvant enfermer Pie X à Fontainebleau, arrête les courriers du Pape et fait perquisitionner chez l'abbé de Pradt, jè me trompe, chez Mgr Montagnini.

" Le Parlement est en ébullition. On se tord de rire et d'épouvante devant les mesures proposées. Il y a une circulaire de Guyot-Dessaigne et une circulaire de Briand. Cinquante-deux mille contraventions par jour suivies d'autant de condamnations.

" Qui donc jette une telle alarme parmi tous ces Francs-Maçons, tous ces Juifs et tous ces judaïsants en train de dépecer et de dévorer la France ?

" C'est ici que le spectacle devient d'une étrange grandeur, d'une beauté qui exalte l'âme et la transporte au-dessus des ignominies du présent.

" Qui donc tient tête à la République Maçonnique et Juive, à la République qui a pour elle l'or de toutes les banques du monde, l'apathie de tout un peuple résigné jusqu'ici à la servitude, la force d'une armée que commandent des officiers sans initiative et que toutes les humiliations et tous les outrages semblent laisser indifférents ?

" L'homme qui montre un si intrépide courage, une si admirable fermeté, est un vieillard déjà chargé d'années, un roi sans Etats et sans soldats, mais un roi qui règne sur un domaine que rien ne peut atteindre, c'est le roi des âmes, le Vicaire de Jésus-Christ.

" Il est sorti du peuple ; il a pour ministre des prêtres, pour la plupart sortis du peuple comme le Pape lui-même, des hommes pauvres, menacés bientôt de connaître les extrémités de la faim. Mais ces hommes sont des prêtres de Jésus-Christ ; ils obéissent au Vicaire de Jésus-Christ et ni la faim ni la prison ne les feront reculer.

" Et voilà pourquoi le gouvernement effaré oscille entre la crainte d'être ridicule en se montrant féroce et la crainte d'être renversé par des camarades qui seront aussi embarrassés que lui-même, mais qui, en attendant d'être embarrassés eux-mêmes, embarrassent ceux qu'ils voudraient remplacer. "

Le Grand Orient } Le 11 décem-
d'Italie } bre, le Grand
Orient d'Italie a adressé de Rome au Grand Orient de France le télégramme suivant :

" La France fait aujourd'hui un nouveau pas glorieux dans la route difficile de l'affranchissement humain, en écrivant une date mémorable dans le Livre d'Or des conquêtes civiles. Nous vous envoyons le salut fraternel, à vous qui avez combattu et vaincu pour notre idéal commun. "

Comme on le voit, la politique du gouvernement français est l'idéal commun de la franc-maçonnerie. Le gouvernement français qui traite le Pape et les évêques français d'étrangers obéit à la franc-maçonnerie, société internationale dont le but est de détruire l'Eglise.

La presse } Le Globe de Londres
anglaise } juge avec bon sens la politique irrégulière du gouvernement français :

" Les discours de M. Clémenceau, dit le Globe, ressemblent à ceux d'Henry VIII, mais le premier mi-

nistre français dépasse de beaucoup la Réforme anglaise ; il ne bannit pas le pape, mais la religion, et la France va être précipitée dans ces abîmes d'irrégulation d'où sortent des générations non d'hommes libres, mais de libertins, non de patriotes, mais d'égoïstes "

Le Pall Mall Gazette écrit de son côté :

" Quelques-uns de nous, qui sont cependant bien loin d'être catholiques, vont se demander si les vieux révolutionnaires ne valaient pas mieux que leurs descendants ; ceux-ci parlent de supprimer " le nommé Dieu " ; eux parlaient au moins d'instituer le culte de l'Etre suprême ! "

A propos du } Voici la réponse
droit commun } de l'Osservatore Ro-
mano au reproche que la presse clemen-
ciste fait au Pape de repousser le droit
commun :

" Le droit commun sous lequel l'Eglise voulait se réfugier était celui, reconnu et garanti à tous les Français, de professer et d'exercer librement le culte auquel ils appartiennent sans danger d'ingérence étrangère ; c'était le droit commun accordé à tous les Français, et ayant sa base et ses racines dans le droit naturel même, qui permet d'agir librement sous la garantie des lois et sur le terrain légal ; mais le droit commun auquel MM. Clemenceau et Briand se réfèrent est un droit spécial, limité par une disposition législative qui en trace les confins, et en fixe les règles, droit commun changeable et révocable suivant la volonté du législateur ou du pouvoir exécutif. L'épiscopat et les catholiques, en acceptant ce droit commun, auraient été amenés à accepter aussi la disposition de la loi de Séparation introduite par M. Briand de façon arbitraire dans le droit commun. "

Le Grand Orient } Un professeur
de France } allemand très
connu, M. Schiemann, dans un cours d'apologétique à la Faculté protestante de Berlin parlant du Grand Orient de France, l'a qualifié de " puissant moteur " dans l'ordre intellectuel, et il a désigné l'action de la maçonnerie comme le principe initial de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France. Enfin, il a montré dans la Maçonnerie un parti politique qui, non seulement, est en lutte avec une religion, mais qui a purement et simplement rompu avec l'idée même de Dieu.

Encore } Un encanteur québec-
les "sets" } quois annonçait l'autre
jour la vente de " beaux sets de salon en acajou ", plus " 10 autres sets de salon de différente qualité " et des "sets de chambre à coucher en chêne".
Des ameublements de salon ou de chambre à coucher auraient-ils trouvé moins d'acquéreurs ?

Les FF. dans } On se rappelle
une chapelle } que lors du congrès
radical et radical socialiste tenu à Lille un groupe de congressistes, en majeure partie francs-maçons et dirigés par un fichard célèbre, le F. Debievre, alla banqueter dans l'ancienne chapelle des Carmélites. Un scandale analogue est à la veille de se produire à Tours, où l'ancienne chapelle du monastère de Notre Dame de la Charité vient d'être vendue par le liquidateur des biens de la congrégation au vénérable de la loge maçonnique et sera probablement transformée en temple maçonnique.

Grand prêtre } M. J. W. St John,
et prophète } président de l'assem-
blée législative de l'Ontario, vient d'être élu " grand prêtre et prophète du temple Rameses de l'Ordre Arabe et Ancien des Nobles de l'Autel mystique. "

Rien que cela !
Croit-on que, dans un pays qui aurait quelque sens du ridicule, un homme politique pourrait impunément s'affubler d'un pareil titre ?

Instantané } Ces jours derniers,
dans une pharmacie
canadienne de Québec. Le patron est un Canadien français pur sang, le commis parle le français sans le moindre accent. Arrive un client, Canadien lui aussi, qui demande, en français, une préparation à nom très français et fabriquée par une maison canadienne française. Le patron interpelle le commis : Show that gentleman...
C'est beau d'aimer sa langue !

Quelques } Le Standard du 15 dé-
Juifs } cembre dernier nous ap-
prenait, au cours d'un article très sympathique aux Israélites, que " plusieurs des principaux Juifs de Montréal sont riches et très cultivés ". Ils désignaient nommément, parmi les professionnels, MM. Maxwell Goldstein, C. R., S. W. Jacobs, Peter Bercovitch, Henry Weinfeld et A. B. Vineberg, avocats ; Lauterman, Shipviner, Schacker, Moise, Rubin, Stern, Hart et Lightstone, médecins ; parmi les hommes d'affaires, MM. Lyon, Coheu, Mark Workman, D. Friedman, H. Vineberg, M. Vineberg, M. Davis, H. Kellert, J. H. Blumenthal, M. Shapiro, Clarence I. De Sola, consul général de Belgique et chef du mouvement sioniste au Canada, D. A. Ansell, consul général du Mexique, Herman H. Wolff, consul général d'Autriche-Hongrie.

Mlle Pauline Donald, la cantatrice en l'honneur de qui le conseil municipal de Montréal a récemment fait une manifestation de sympathie, est aussi une juive. C'est la sœur du docteur Lightstone. Mlle Lichtenstein, du Royal Victoria College, appartient à la même race.

Le Drapeau } On nous écrit de
Joliette : Ne serait-il pas convenable, en ces jours de guerre ouvertement déclarée à l'Eglise par la République française, de répandre et d'arborer plus que jamais notre drapeau national ? Dans une procession religieuse, dans une fête nationale, le drapeau de la France officielle actuellement, vu les circonstances, est un non sens.

A Joliette, lors de la réception faite à Mgr Archambault, le drapeau Carrillon-Sacré-Cœur flottait sur un grand nombre de demeures et l'on remarquait très peu de drapeaux français.

Qui gouverne ? } C'est la franc-
maçonnerie qui
gouverne en France. En voici encore une preuve. En 1893, il y a quinze ans, lors d'un convent, le Grand Maître Blatin résumait ainsi le plan de bataille contre l'Eglise en France.

" Le Concordat sera supprimé.
" Le Concordat une fois dénoncé,

non seulement le budget des cultes sera supprimé, les églises déclarées propriété de l'Etat et enlevées aux fidèles, au gré des municipalités, mais les paroisses elles-mêmes ne seront plus considérées que comme de simples associations religieuses ; on leur appliquera la loi contre les associations et on les détruira de la même façon."

Trop de zèle } La Tribune de Woonsocket publiait l'autre jour un article dans lequel le confrère répondait sans cérémonie à son curé qui lui avait adressé une verte réprimande à propos d'annonces de danse. L'incident était purement local ; il ne convenait pas de lui donner de l'écho, de le reproduire. Le Nationaliste à cette occasion a fait du zèle et la semaine dernière a donné publicité à la réponse de la Tribune à son curé. Dans la Tribune l'article de M. Laflamme était peut-être de mise, car les lecteurs avaient le pour et le contre de l'incident ; dans le Nationaliste, le même article avait l'air tout simplement d'une attaque. Ce qui est certain, c'est que les lecteurs du Nationaliste n'ont eu qu'un côté de l'affaire.

Que le Nationaliste soit sans crainte, personne ne songe encore à le traiter de calotin.

Les petits Polonais } En Pologne, le gouvernement prussien s'obstine toujours à vouloir enseigner la religion aux enfants polonais en langue allemande, langue que la plupart ne comprennent pas. Les instituteurs emploient tous les moyens et ils se montrent très souvent d'une brutalité incroyable envers les petits Polonais.

La résistance des enfants est admirable, rien n'a pu la briser jusqu'à présent.

Les Polonais réclament avec instances, ainsi que le veut l'Eglise, que la religion soit enseignée à leurs enfants dans leur langue maternelle.

Japonais vs Américains } L'incident scolaire survenu à San Francisco entre Japonais et Américains n'est pas encore réglé.

Le message du président Roosevelt a fait surgir de la part de la Japanese and Korean Exclusion League une protestation publique par laquelle ses membres désapprouvent l'intervention du président dans les affaires de l'Etat de Californie.

Socialistes-ouvriers } Le parti ouvrier vient de fonder un nouveau club dans la paroisse Sainte Elizabeth de Saint Henri. Parmi les orateurs de la soirée figurent MM. G. Francq et A. Saint Martin, deux socialistes ardents. Le parti ouvrier de Montréal ne manque pas une occasion de faire cause commune avec les adeptes du socialisme.

Adviene une autre élection et le parti ouvrier passera pour une organisation socialiste et les électeurs repousseront leur représentant ; l'échec sera mérité.

Décorations } Le Pape vient de décorer quelques compatriotes du diocèse de Joliette, nous avons donné leurs noms la semaine dernière. A cette occasion nous avons

remarqué la discrétion de plus d'un de nos quotidiens. Ces mêmes journaux avaient cependant annoncé à coups de trompette les décorations accordées, à un certain nombre de nos médecins, par le gouvernement impie et maçonnique de France. Si nous plaignons les décorés du gouvernement de Clemenceau, des Briand et du blasphémateur Viviani, nous félicitons de nouveau ceux que le Pape Pie X vient d'honorer.

Mgr Turinaz } L'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, vient d'être condamné par un tribunal correctionnel à dix piastres d'amende pour avoir posé la main sur un gendarme, lors de son expulsion de l'évêché. Nos quotidiens se sont empressés de publier une dépêche annonçant que l'évêque de Nancy avait été condamné pour avoir frappé un agent du gouvernement.

La Patrie et la Presse surtout n'ont pas manqué l'occasion de faire croire à leurs lecteurs en annonçant à grand bruit cette méchante nouvelle, sans un mot d'explication, que Mgr Turinaz avait été justement condamné à cause d'un emportement. Pourtant il est parfaitement connu qu'il n'y a pas eu voies de fait, que l'évêque de Nancy a tout simplement posé les mains sur un agent du gouvernement persécuteur. La dignité d'un évêque paraît être peu de chose pour nos journaux à sensation.

De plus en plus il devient évident qu'il est impossible de faire du même coup du journalisme jaune et du journalisme catholique.

La crise religieuse en France donne occasion à nos grands journaux de faire des prodiges de fourberie.

Dans Saint-Laurent } La démission probable de M. Stephens, député de la division Saint Laurent de Montréal, permet au chroniqueur ouvrier de la Patrie d'annoncer que le parti ouvrier se propose de présenter un candidat. On parle même de M. Albert Saint Martin. Est-ce le même M. Albert Saint Martin, le socialiste déclaré et militant, que le journal de M. Tarte présente comme futur candidat dans Saint Laurent ? Une réponse obligera, afin qu'il n'y ait pas de malentendu.

Protestation } Nous protestons contre le perfide article du New York Herald reproduit en place d'honneur par le Soleil. Un article d'un caractère aussi anti-catholique ne se reproduit pas dans un journal rédigé par des catholiques sans un article de rédaction qui le réfute en tous points. Le Soleil qui n'a pas encore osé publier un vigoureux article pour dénoncer le gouvernement français, publie deux colonnes d'insultes contre le Pape.

La mentalité du directeur du Soleil semble plus qu'étrange.

Le pape a reçu les survivants de l'armée pontificale, au nombre de 517, qui sont venus lui présenter leurs hommages à l'occasion de la fête de Noël. Il les a vivement remerciés des services qu'ils ont rendus à l'Eglise.

Avec l'assentiment du pape, le duc de Norfolk a entrepris de former en Grande Bretagne un comité qui prélèvera des souscriptions pour venir en aide à l'Eglise catholique en France.

CHEZ L'ONCLE HERBETTE

M. F. X. Le Noblet Duplessis, un Canadien qui vit à Paris, racontait, il y a quelques jours, dans la Patrie, la rencontre de M. Dallemagne, le nouveau consul de France, avec un groupe de Canadiens chez M. Ls. Herbette.

Nous tenons à noter cette visite du représentant officiel de la France chez l'oncle Herbette ; elle a certainement une grande signification. " M. Herbette, dit le chroniqueur canadien, l'actif et philanthropique conseiller d'Etat, avait voulu faire prendre un premier contact avec des naturels du pays à monsieur le consul, et c'est pourquoi la colonie canadienne à Paris se trouvait en nombre. Une adresse fut présentée au héros de la fête. "

Cet empressement et ce zèle de M. Herbette nous font croire qu'on n'avait pas tort en nous assurant que le changement de consul était un peu l'œuvre de l'oncle qui aurait même tenté de nous faire envoyer son fils. En attendant, M. Dallemagne lui convient évidemment.

Il ne faut pas perdre de vue le travail de M. Herbette. On ne l'a pas oublié, c'est lui qui affilia notre fameuse Ligue de l'Enseignement à la Ligue française du même nom, institution maçonnique qui a le plus contribué à déchristianiser la France par l'école. A propos de l'oncle Herbette, nous avons déjà annoncé que M. Henri Bernard se proposait de donner publicité à d'intéressantes notes qui feront connaître intimement le cynique personnage.

En attendant, il est bien regrettable de voir un certain nombre de nos Canadiens fréquenter à Paris un tel milieu.

Quant à M. Dallemagne, les révélations arrachées aux loges du Grand Orient nous engageaient déjà à le regarder comme suspect, la visite chez l'oncle, l'adresse enthousiaste semblent confirmer qu'il pourrait bien être le fameux citoyen rêvé et attendu par l'Emancipation.

S'il faut en croire les reporters américains, M. Dallemagne interrogé en débarquant sur notre continent aurait refusé de dire s'il était catholique, prétendant que cela importait peu et qu'il voulait être jugé par ses actes.

Si la nouvelle publiée par les journaux est fondée, il ne reste pas de doute au sujet des sentiments religieux du nouveau consul, car les catholiques n'ont pas l'habitude de rougir de leur foi.

CONTRE LES MARIAVITES

Une dépêche de Rome annonce que le Souverain Pontife a solennellement condamné la secte des Mariavites, qui se répandait rapidement en Pologne, et excommunié ses chefs.

Le Pape avait déjà, dans une première encyclique dont nous avons donné le texte, dénoncé cette nouvelle secte.

D'après un rapport, concernant la famine en Russie, 30 millions de paysans sont dans la misère.

PETITES NOTES

A New-York, la population scolaire s'accroît chaque année d'environ 37.000 enfants. La municipalité, vu sa difficulté d'acquérir des terrains pour construire de nouvelles écoles, est obligée d'utiliser les mêmes locaux pour deux séries d'élèves ; les uns fréquentent l'école le matin et les autres dans l'après-midi.

C'est le jeudi 17 janvier que M. C. J. Magnan, directeur de l'Enseignement primaire, donnera, sous les auspices de l'Association catholique de la Jeunesse, une conférence à la salle Loyola. Il y traitera d'Ozanam et de son œuvre.

Dans les premiers jours de février, M. le juge Routhier donnera, dans la même salle, une conférence sur la crise française.

Il est définitivement réglé que M. James Bryce remplacera Sir Mortimer Durand comme ambassadeur d'Angleterre à Washington. On ne sait qui remplacera M. Bryce comme premier secrétaire pour l'Irlande.

MM. Taft et Bryan seront candidats à la présidence des Etats-Unis, si tel est le vœu de leurs partisans. M. Taft passe pour être le candidat favori de M. Roosevelt.

C'est M. Joseph Gauthier, le nouveau député de L'Assomption, qui proposera, à Québec, l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône. M. Vilas, député de Brome, prendra ensuite la parole.

M. Henri Bourassa, député de Labelle, donnera le dimanche, 27 janvier, une conférence devant les élèves du collège Sainte-Marie.

M. W. B. McInnes, ancien député fédéral, a donné sa démission de gouverneur du Yukon pour entrer dans la politique provinciale à la Colombie Anglaise. Ce sera le premier lieutenant de M. J. A. MacDonald, le chef libéral.

La bénédiction solennelle du nouveau patronage de Lévis est fixée au 13 janvier. Mgr Bégin présidera la cérémonie.

On parle de la retraite prochaine de Lord Strathcona, représentant officiel du Canada en Angleterre.

Sir William Fearce Howland, ancien ministre du Canada Uni, ancien lieutenant-gouverneur d'Ontario, est décédé à Toronto le 1er janvier, dans sa quatre-vingt-seizième année. Il avait abandonné la politique depuis plus de trente ans.

M. Coatsworth a été réélu maire de Toronto. M. Lindala, socialiste, a obtenu plus de 8.000 voix.

La translation des restes mortels de Léon XIII de Saint-Pierre à Saint-Jean de Latran ne sera accompagnée d'aucune cérémonie publique.

La législature de la Colombie anglaise a été dissoute par le lieutenant gouverneur. Les prochaines élections sont fixées au 22 février. Nomination des candidats, le 19 janvier. La chambre est convoquée pour le 8 mars.

La Croix de Paris doit commencer ces jours-ci la publication d'une édition spéciale à six pages, grand format.

Les libéraux du Nouveau-Brunswick ont tenu une convention à Saint Jean, la semaine dernière.

Les fermiers espagnols protestent contre la loi sur les associations qui atteint la liberté des congrégations religieuses. Une adresse couverte de 30.000 signatures a été présentée au Roi.

M. Charlemagne Laurier, frère de Sir Wilfrid et député fédéral de l'Assomption, vient de mourir.

La législature d'Ontario est convoquée pour le 24 janvier.

Nos félicitations à Mgr P. Beaudry de Joliette, le nouveau prélat domestique de S. S. Pie X.

Le Pape a nommé comme son médecin ordinaire le docteur Marchisiani, et comme son chirurgien le docteur Petacci.